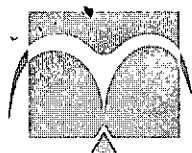


**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



Ré M t	 *20035034*
--------------	--

DÉPOSÉ AU GREFFE LE 21 FEV. 2020 TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE DU HAINAUT DIVISION TOURNAI

26-02-2020
BELGISCH STAATSBLAD

N° d'entreprise : **0445 291 168**

Dénomination

(en entier) : **AGRO VIANDE S.R.L.**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **7700 MOUSCRON - Drève André Dujardin, N° 1F/61**

Objet de l'acte : Transfert du siège social

D'un procès verbal du conseil d'administration du 15 janvier 2020, il est extrait ce qui suit :
 Le conseil d'administration décide de transférer le siège social au 217, rue du Labyrinthe à 7700 MOUSCRON,
 avec effet au premier janvier 2020.

Signé: Mickaël FEMERY, administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/03/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
 ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).